Administration Communale WEISWAMPACH



« Om Leempuddel » L-9991 Weiswampach

Fax 97 80 78

E-mail: secretariat@weiswampach.lu

Téléphone 97 80 75-20 Internet : www.weiswampach.lu

COMMUNE DE WEISWAMPACH

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, l'administration communale de Weiswampach, par son collège des bourgmestre et échevins, porte par la présente à la connaissance du public que

le règlement communal portant fixation des conditions d'utilisation de la remorque lavevaisselle dite « Spullweenchen »

a été modifié par le conseil communal en séance publique du 23 avril 2024.

Le texte du règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Cette décision, publiée par voie d'affiches dans la commune de Weiswampach à partir du 08 mai 2024 devient obligatoire 3 jours après sa publication.

Weiswampach, le 07 mai 2024. Le collège des bourgmestre et échevins.

